



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)**

DELIBERATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

SEANCE DU VENDREDI 24 FEVRIER 2023

Date de convocation : 13 février 2023

Membres en exercice : 16

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 24 février à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au Centre communal d'action sociale dans la salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur HARNOIS, Vice-Président.

Etaient présents : M HARNOIS, Vice-Président, Mme ORTH, Mme POUGET, Mme MERCIER, M. CHEMINOT, M. BAUCHE, M. FOURMOND, M. DESCHAMPS, M. QUINCHON, Mme LELARGE, Mme SCHERER, membres

EXCUSES :

- M. *LORGEUX*, Président, qui donne pouvoir à M. HARNOIS
- M. *GUIMONET*, Maire-Adjoint, qui donne pouvoir à Mme POUGET
- M. *TOURNIER*, Membre, qui donne pouvoir à M. FOURMOND
- Mme *GIRAUDET*, Conseillère municipale
- Mme *PAUCHARD*, Conseillère municipale

SECRETAIRE : Mme MEUNIER, Directrice du CCAS

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 14 heures 30

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 – 2023/1-6d

M. HARNOIS, Vice-Président du CCAS, expose au Conseil d'Administration :

La loi d'administration territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

L'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L3312-1, L5211-36 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au DOB.

Le DOB devient une obligation avant le vote du budget primitif et fait l'objet d'une délibération.

Ce rapport présente les volets financiers et ressources humaines. C'est une présentation synthétique des différentes missions et des moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : De PRENDRE ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2023 figurant dans le rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

Article 2 : d'approuver les orientations budgétaires 2023 présentées lors de ce débat

Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du CCAS, certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte, transmis

Au représentant de l'Etat, le **01 MARS 2023**

Publié ou notifié le **01 MARS 2023**

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Pour copie conforme

Le Président,

Par délégation du **Président,**
le Vice-Président,

B. HARNOIS

J. LORGEUX

La Secrétaire


S. MEUNIER

Date de la mise en ligne sur le site internet :

01 MARS 2023


Centre Communal
d'Action Sociale

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le

SLOW

ID : 041-214101941-20230224-2023240216-BF



Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

SOMMAIRE

Introduction

page 1

Les orientations budgétaires

page 2 à 13

a) Section de fonctionnement

b) Section d'investissement

Annexes

page 14

INTRODUCTION

Le présent rapport d'orientation budgétaire a été établi conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

L'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 a modifié les articles L.2312-1, L3312-1, L5211-36 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au DOB.

Ce rapport présente les volets financiers et les ressources humaines. C'est une présentation synthétique des différentes missions, actions et des moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Ce rapport donne lieu à un débat par le conseil d'administration. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La concordance du Compte de Gestion du Comptable public avec le Compte Administratif du CCAS nous permet d'établir les résultats de l'exercice 2022 et de les intégrer à nos propositions pour l'équilibre budgétaire 2023.

Afin de simplifier la lecture du DOB, les chiffres ont été arrondis par excès à l'unité.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) Les recettes : 1 402 049 €

Elles sont alimentées par les postes suivants :

Subvention municipale	895 000 €
Recettes de portage de repas à domicile	248 400 €
Subventions du Département	105 000 €
Subventions de l'Etat	71 000 €
Autres organismes	4 000 €
Recettes de la Courte Echelle	2 240 €
Remboursements sur rémunérations du personnel Infirmière « osons nous soigner »	24 000 €
Produits exceptionnels	100 €
Résultat reporté de 2022	52 309 €

2) Les dépenses : 1 402 049 €

Elles s'équilibrent avec les recettes et se répartissent de la façon suivante :

Charges du personnel	909 363 €
Charges à caractère général	405 700 €
Autres charges de gestion courante	71 620 €
Dotations aux amortissements	15 366 €

Les dépenses de fonctionnement du C.C.A.S. permettent de financer les différentes missions sociales légales et facultatives mises en place pour l'accompagnement des habitants de Romorantin-Lanthenay et d'assurer l'entretien courant des locaux mis à disposition.

Pôle Personnes Agées : 447 737 €

RECETTES	
Part des bénéficiaires	235 200 €
Prestations d'aide du Conseil Départemental de Loir et Cher	13 200 €
Participation municipale	199 337 €
TOTAL	447 737 €

DEPENSES	
Achat des repas	203 688 €
Carburant Entretien des véhicules (3 véhicules frigos, 1 bus, 1 mini-bus 9 places électrique) Assurances	19 912 €
Animations et charges	72 100 €
3 personnes à temps complet Animations : Emploi saisonnier : 1 juillet / 1 août	152 037 €
TOTAL	447 737 €

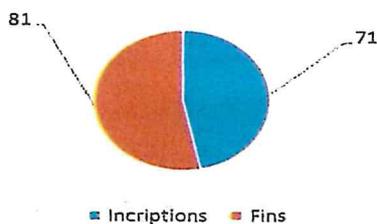
● **Portage de repas à domicile et partie administrative :**

Bilan et constats :

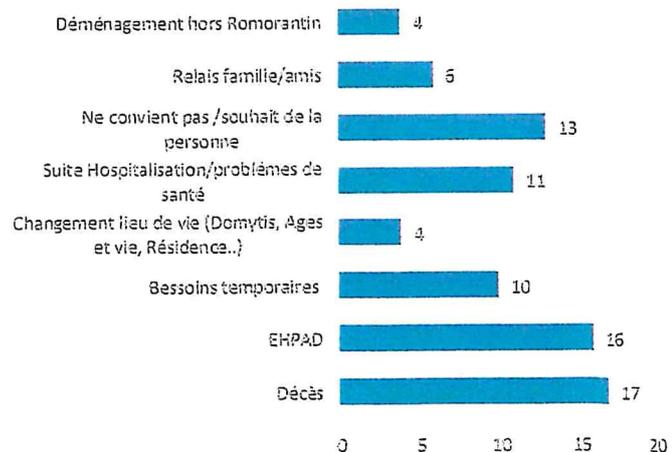
Les livraisons s'effectuent tous les matins grâce à des véhicules réfrigérés adaptés.

172 personnes âgées et/ou handicapées ont été inscrites

Nombre de personnes



Motifs de fins



On constate une baisse de personnes bénéficiant du portage avec presque 40% de fins du portage entre les décès, les placements et changement de lieu de vie. De plus, nous avons eu une forte demande en 2020 et 2021 avec le COVID.

Orientations budgétaires 2023 :

1) Nous avons revu à la baisse l'estimation des achats des repas et des recettes au vu de la diminution des bénéficiaires par rapport à 2020/2021.

*En 2022 : 24 395 repas (30 033 en 2021) ont été livrés (Voir annexes)

2) Pour le prix de repas, nous nous attendons à une légère augmentation au vu de l'inflation.

*En 2022 Achat 7.38 €, vendu 9€, il faudra se positionner si nous maintenons le prix à 9€ ou si nous faisons le choix d'augmenter le prix de vente pour répercuter ce changement.

Cette année, nous avons à réinitialiser un nouveau marché public qui a un coût d'environ 4000€ pour deux ans au niveau des diverses publications obligatoires.

3) Augmentation dans les charges générales due à l'inflation (essence, animations.)

4) Augmentation des charges du personnel suite à des revalorisations nationales du point d'indice et autres revalorisations indiciaires (agents au 1^{er} échelon) en 2022

- **Accompagnement aux courses (après-midi) /Transport solidaire (matin) - services gratuits :**

Bilan et constats :

37 personnes utilisent régulièrement l'accompagnement aux courses

Pour l'accompagnement aux courses, les agents du service personnes âgées accompagnent les personnes dans le magasin, lors du passage en caisse et transfèrent les achats dans un véhicule réfrigéré jusqu'au domicile de chaque personne.

Un service qui se développe et nous comptons désormais pratiquement 5 à 6 personnes par jour en accompagnement aux courses.

Planning					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	A la demande : La Poste, pharmacie, cimetière, mairie, services administratifs	Supermarché de Romorantin-Lanthenay et/ou démarches administratives	Marché de la Halle et centre ville	Supermarché de Romorantin-Lanthenay et/ou démarches administratives	Marché des Favignolles et pharmacie
Après-midi (accompagnement aux courses)	Leclerc et sa zone commerciale	Carrefour et sa zone commerciale	Netto et sa zone commerciale	Leclerc et sa zone commerciale	

Possibilité d'assurer un transport sur inscription pour visiter un patient hospitalisé ou en EHPAD.

15 personnes utilisent régulièrement le transport solidaire

(Personnes isolées, autonome, sans véhicule personnel ou dans l'incapacité de conduire)

Le transport solidaire a été mis en place en avril 2022 avec le bus électrique financé par les annonceurs locaux. Il est très apprécié par les bénéficiaires.

Orientations budgétaires 2023 :

Maintenir la qualité du service pour les administrés avec la gratuité et développer la communication auprès du public et des partenaires de ce service.



- **Constitution des dossiers de demande d'Aide Sociale :** 15 dossiers en 2022 (19 dossiers en 2021)

- **Animations :**

Bilan et constats :

En juin, les Nonagénaires et plus sont honorés par la remise d'une composition florale réalisée par les Serres Municipales.

La remise s'effectue à domicile de la personne par le CCAS et dans les différents EHPAD de la Ville pour les personnes dépendantes. Les personnes apprécient cette attention de la municipalité.

*En 2022, 270 compositions ont été offertes à domicile et 166 dans les l'EHPAD.

En octobre 2022, le CCAS et le foyer Robert Serrault ont organisé la semaine bleue.

*Le CCAS a organisé une sortie avec transport pour la visite du Musée MATRA (8 personnes), et au Musée de Sologne (8 personnes). Pour certains, c'était une découverte.

*6 personnes suivies par le service social ont pu aussi découvrir et déjeuner au foyer Serrault.

En décembre :

- Les plus de soixante-dix ans, selon le revenu fiscal de référence, peuvent venir retirer leur « Colis de Noël » accompagné d'un bon d'achat « Romo j'aime ma ville » de 10€ :

* En 2022 : 1 200 colis

Les personnes attendent leur colis qui améliore les repas de fin d'année et apprécient beaucoup les chèques de 10€ « Romo j'aime ma ville ».

- Les personnes placées en structure, reçoivent lors d'une visite, 1 boîte de chocolats accompagnée des vœux de la Municipalité

*En 2022 : 260 ballotins de chocolat ont été distribués

- Les seniors de plus de 60 ans de la ville sont conviés à un spectacle à la Pyramide, sur 3 séances. La loi RGPD (protection des données personnelles) a exigé un travail important pour les agents et des informations face à l'incompréhension des administrés.

Un ramassage de car était prévu, selon les secteurs et les horaires mais nous constatons peu d'utilisateurs.

*En 2022 : 1200 personnes

- Le programme nommé « Chauffe Citron » financé par la « conférence des financeurs » (Conseil Départemental), la CARSAT, la MSA et la CAF a été mis en place par le CCAS au profit des seniors. Ces ateliers proposent de réunir des seniors autour d'un programme culturel, stimulant et récréatif. Les bénéficiaires auraient aimé que l'action plus ciblée sur la stimulation de la mémoire.

Trois sessions de 6 séances ont été organisées de septembre 2021 à décembre 2022

*En 2022 : 20 personnes ont bénéficié de cette action

Orientations budgétaires 2023 :

Maintenir toutes nos actions en direction de nos seniors :

*Nonagénaires

*Semaine Bleue : cette année, l'inauguration départementale de la semaine se déroulera à Romorantin-Lanthenay

*Colis de Noël accompagné d'un bon d'achat « Romo j'aime ma ville » de 10€ selon le revenu fiscal de référence,

*les chocolats dans les EHPAD,

* les spectacles à la Pyramide (**voir pour transport**)

* Une nouvelle action sera également mise en place pour les seniors sur le thème de vivre sa retraite avec bien-être, améliorer sa qualité de vie et lutter contre l'isolement social, ceci avec des financements de la conférence des financeurs.

● **Actions en lien avec le pôle social :**

► Plan Canicule : 59 personnes inscrites en 2022 + vigilance avec tous les bénéficiaires du portage de repas

- Mise en place d'un registre d'inscription à l'accueil du CCAS pour toute demande de visite à domicile ou appel téléphonique. Les personnes peuvent directement s'inscrire au CCAS ou être inscrites par un tiers (un voisin, un proche).

- Visites à domicile ou appel téléphonique (au choix des personnes), pour les personnes inscrites sur la liste et/ou recensées par le service portage de repas et le pôle social.

- Des bouteilles d'eau ainsi que des brumisateurs sont proposés systématiquement.

- Une plaquette PLAN CANICULE santé publique est distribuée à tous les bénéficiaires inscrits et tous les bénéficiaires du portage de repas

- Prévention renforcée auprès des bénéficiaires du portage

- Mise en place d'une permanence d'urgence d'un travailleur social prêt à intervenir si besoin au domicile de la personne avec une procédure interne.

Pôle Social : 402 077 €

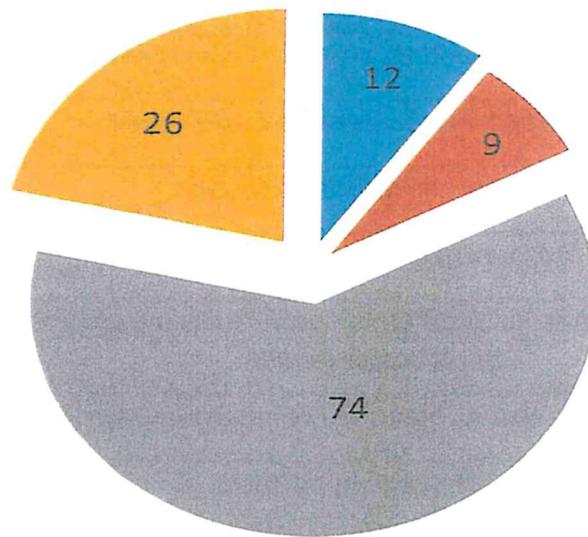
RECETTES	
Subvention du département pour la Courte Echelle	15 000 €
DDCSPP Subvention pour la Courte Echelle	2 000 €
Recettes de la Courte Echelle	2 240 €
Autres organismes « Emmaüs »	4 000€
Convention avec le Département pour l'accompagnement des Allocataires RSA	90 000 €
Convention Etat ALT pour les logements d'urgence	24 000 €
Participation municipale	264 837 €
TOTAL	402 077 €

DEPENSES	
La Courte Echelle	33 000 €
Aides alimentaires	
Aides financières	28 000 €
Contribution au FSL	4 000 €
Logements d'urgence	39 050 €
Formation des travailleurs sociaux	1 500 €
6 personnes à temps complet (dont 1 contractuel)	
1 personne à 80%	289 127 €
1 apprentie assistante sociale	
Actions de prévention et d'insertion	1 200 €
Véhicules pour visites à domicile (entretien, assurance, carburant)	6 200 €
TOTAL	402 077€

Bilan et constats :**► Secrétariat du pôle social : 2 personnes**

- Accueil physique et téléphonique : information, orientation, évaluation des différentes situations, prise de rendez-vous ;

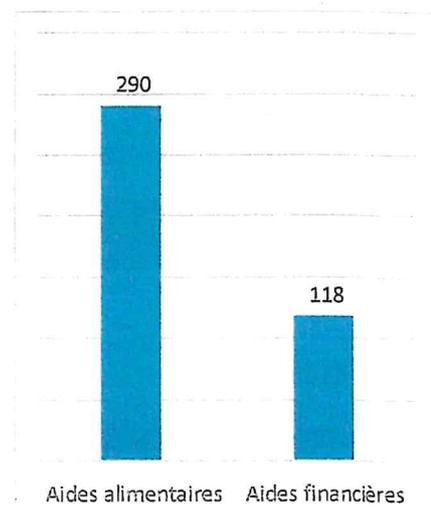
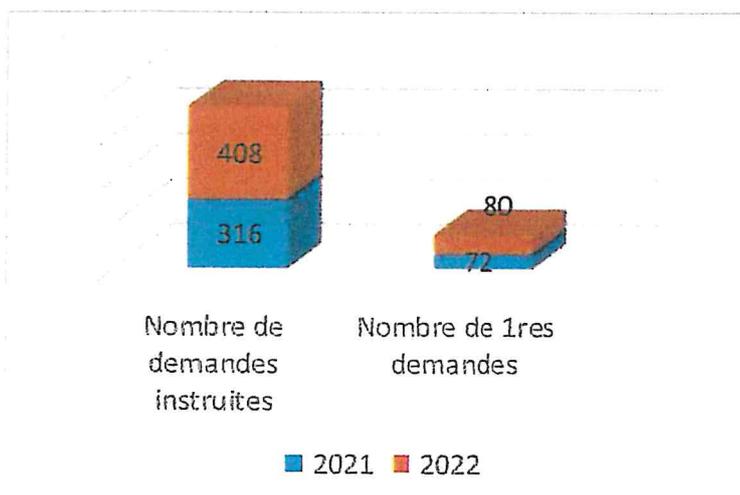
● Aide sociale légale :



- Dossier d'aide sociale pour les personnes handicapées
- Convocation des obligés alimentaires
- Election de domicile (93 adultes et 56 enfants)
- Instruction des demandes RSA

Aide sociale facultative : instruction des demandes d'aides alimentaires et/ou financières, gestion administrative de la commission d'aide sociale hebdomadaire, gestion des logements d'urgence

Le CCAS dispose donc de plusieurs outils pour venir en aide aux romorantinois(es). Une enquête sociale est réalisée par des travailleurs sociaux du CCAS, de la MDCS ou autres organismes.

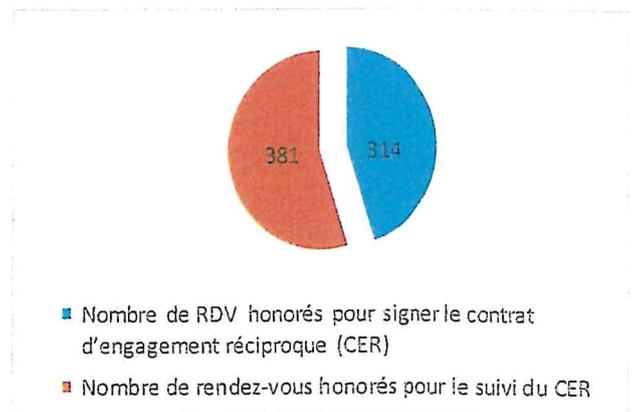
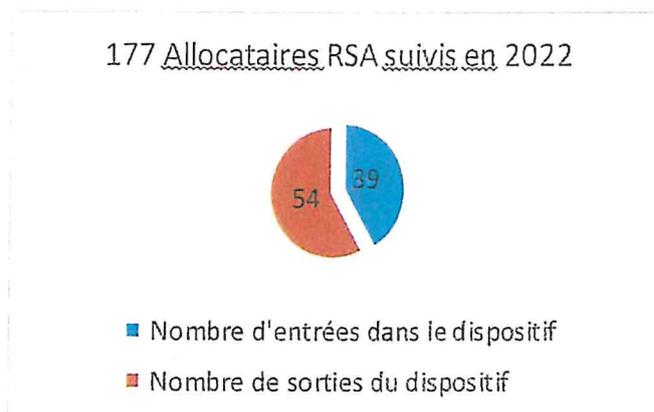


► Travailleurs sociaux : 4 personnes

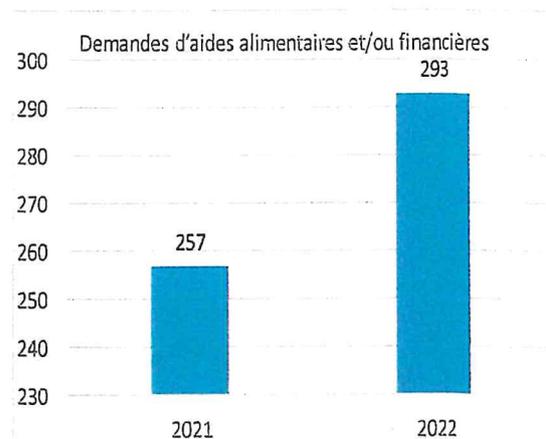
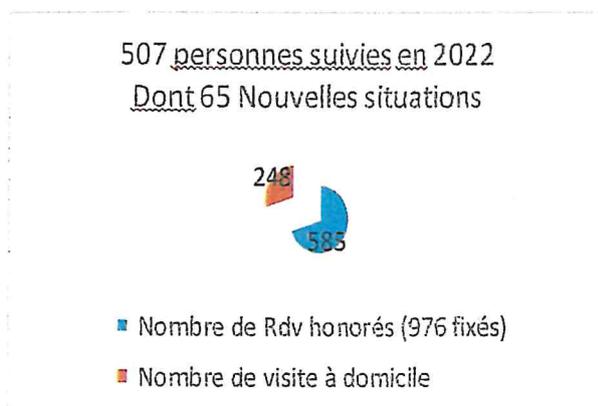
*Accompagner les différents publics (personne seule ou couple sans enfant à charge pour des problèmes financiers, de santé, d'administration et d'insertion professionnelle.

L'accompagnement individuel des personnes âgées et des personnes en souffrance psychique est parfois difficile et demande beaucoup de temps. Elles sont plus ou moins vulnérables avec souvent des situations à domicile et /ou familiales complexes et arrivent souvent dans l'urgence.

Public RSA



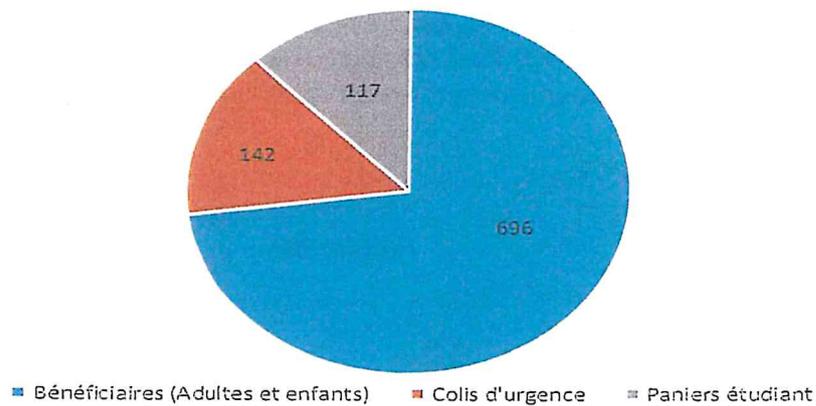
Public droit commun



Les demandes d'aides alimentaires et/ou financières sollicitées par les travailleurs sociaux auprès du CCAS, du Fonds Solidarité Logement (FSL), de l'aide à l'Insertion du Conseil Départemental, de la CARSAT, de la CPAM ...

- Aide alimentaire par le biais de La Courte Echelle (Epicierie Sociale) :
1 personne gère les achats et l'accueil

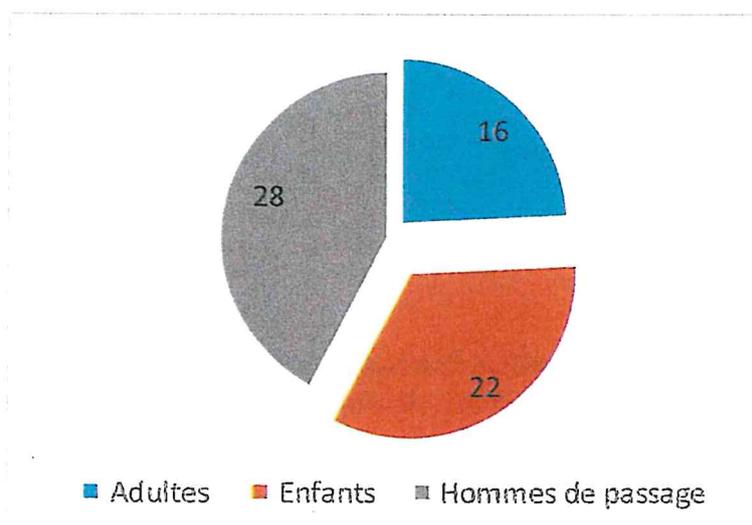
Bilan 2022



- Hébergement temporaire ou d'urgence : le CCAS dispose de plusieurs hébergements d'urgence pour accueillir des personnes victimes de violences, des familles sinistrées (incendie, dégâts des eaux...), des jeunes dont les parents ne veulent plus assurer la charge :
 - 2 studios,
 - 3 appartements,
 - 1 chambre individuelle à la MAJO,
 - 1abri de nuit pour les hommes sans domicile fixe et /ou de passage.

Nous avons également une convention avec Ethic Etapes pour de l'hébergement ponctuel, ainsi que la nuit et le weekend.

65 personnes hébergées



Services généraux et administratifs : 432 967 €

RECETTES	
Report du résultat de fonctionnement 2022	52 309 €
Remboursement sur rémunérations du personnel « osons nous soigner » poste d'infirmière 24 000 €	24 000 €
Produits exceptionnels	100 €
Participation municipale	356 558 €
TOTAL	432 967 €

DEPENSES	
Dépenses de fonctionnement pour tout le CCAS	54 750 €
Dotations aux amortissements des biens	15 366 €
Autres charges de gestion courante	10 620 €
7 personnes à temps complet* 1 agent en arrêt de longue maladie 1 personne à 80% 1 personne à mi-temps	352 231 €
TOTAL	432 967 €

Orientations budgétaires 2023 :

- 1) Diminution des charges du personnel en 2023 avec deux départs en retraite mais des revalorisations nationales du point d'indice et autres revalorisations indiciaires (agents au 1^{er} échelon) en 2022
- 2) Augmentation des dépenses de fonctionnement pour tout le CCAS dues à l'inflation
- 3) Maintien des expositions au CCAS et de l'Actu du CCAS trimestrielle sur papier recyclé.

● **Actions en lien avec le pôle personnes âgées :**

► Registre des personnes fragiles, vulnérables et/ou isolées dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 : 59 personnes

Les personnes inscrites et/ou recensées par le pôle personnes âgées et le pôle social.

Orientations budgétaires 2023 :

1) Augmentation pour les dépenses de la « Courte Echelle », épicerie sociale

Montants d'attribution et proposition 2023 :

Nombre de bénéficiaires	Montant attribué en 2022	Participation de 20%	Proposition d'augmentation du montant attribution pour 2023	Participation de 20%
1	40,00 €	8,00 €	50,00 €	10,00 €
2	60,00 €	12,00 €	70,00 €	14,00 €
3	75,00 €	15,00 €	90,00 €	18,00 €
4	85,00 €	17,00 €	105,00 €	21,00 €
5	100,00 €	20,00 €	125,00 €	25,00 €
Par pers supplémentaire(s)	30€		30€	

2) Augmentation des crédits pour les aides financières facultatives pour lutter contre la précarité énergétique. Nous maintenons les actions de sensibilisation auprès de nos usagers :

* Une demi-journée a été menée avec Terres de Loire Habitat directement au domicile des usagers afin de mettre en place une action de prévention pour les personnes qui sont passées du chauffage collectif à individuel,

* deux autres actions ont été mises en place au CCAS avec EDF avec qui nous avons une convention pour sensibiliser les usagers « ensemble faisons des économies d'énergie »,

* création d'un flyer avec les préconisations.

- 3) Augmentation dans les charges générales due à l'inflation (hébergement d'urgence, essence...);
- 4) Augmentation des charges du personnel suite à des revalorisations nationales du point d'indice et autres revalorisations indiciaires (agents au 1^{er} échelon) en 2022
- 5) Augmentation des subventions du département pour la courte échelle et le RSA. Les travailleurs sociaux pour le RSA ont le meilleur taux de contractualisation du département;
- 6) Maintenir les actions collectives et lutter contre l'isolement social;
- 7) Maintenir l'activité d'aide à l'accès aux droits et à l'accompagnement social avec le souci d'une qualité de prise en charge et de personnalisation des réponses.

Programme de Réussite Educative (PRE) « politique de la ville » : 119 268 €

RECETTES	
Subvention de l'Etat « politique de la ville »	45 000 €
Participation municipale	74 268 €
TOTAL	119 268 €

DEPENSES	
1 Coordinatrice 1 Réfèrent de parcours à 50% d'un ETP (Convention de prestation de service entre la Ville et le CCAS) 1 infirmière Titulaire à 50 % 1 diététicienne (Convention de prestation de service entre la Ville et le CCAS) 1 Assistante RH /Paie (Convention de prestation de service entre la Ville et le CCAS) 1 secrétariat, comptabilité, gestion 4 Vacataires : 1 orthophoniste (3 heures / semaine) 1 psychologue (4 heures / semaine) 3 animateurs pour l'aide aux devoirs (3 heures / semaine)	115 968 €
Autres charges / fournitures / Actions	3 300 €
TOTAL	119 268 €

Le PRE se décline sous 3 thématiques pour les enfants et les familles du quartier des Favignolles : scolaire, santé, social :

* **Scolaire** : 56 enfants pris en charge pour l'accompagnement scolaire avec 3 animateurs pour l'aide aux devoirs,

* **Santé** :

- 48 enfants pris en charge par l'infirmière pour un bilan de santé et pour des orientations vers des spécialistes,

- 6 enfants pris en charge par l'orthophoniste,

- 21 enfants pris en charge par la psychologue,

- 3 enfants pris en charge par la diététicienne,

* **Social** :

- 26 familles et 51 enfants ont bénéficié de la thématique sociale.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

1) Les recettes : **100 501 €**

Elles sont alimentées par 3 sources :

Résultat reporté de 2022	83 039 €
Amortissements en 2023	15 366 €
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	2 096 €

2) Les dépenses : **100 501 €**

- **Immobilisations incorporelles** : 30 000 € Brevets, Licences, logiciels
- **Immobilisations corporelles** :
 - o Matériel de transport : 52 000 €
 - o Matériel de bureau et informatique : 8 000 €
 - o Mobilier : 5 000 €
 - o Autres immobilisations : 5 501 €
LED, et frigo et/ou congélateur de l'épicerie sociale

Orientations budgétaires 2023 :

- 1) Investissement dans un logiciel de suivi commun à tous les CCAS de tous les publics accueillis ou reçus ainsi que pour les aides obligatoires et facultatives.... Celui-ci permettra de faciliter le suivi, avec une meilleure protection des données personnelles des usagers et également réaliser des bilans qualitatifs.
- 2) Obligation de changer un véhicule de Portage qui arrive dans sa douzième année à cause des normes de liaison froide. Les devis reçus sont entre 42 000 et 47 000 € TTC.
Nous proposons de reprendre un véhicule entièrement payé par les annonceurs avec la société Vision com. Le cout serait de 6500 euros pour une Location longue durée de 3 ans renouvelable deux fois avec option d'achat qui permet de passer le coût en investissement.
- 3) Renouveler une partie des ordinateurs des agents.

Les annexes

Evolution du Service de Portage de repas à domicile

Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

C.C.A.S

Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023

CADRES D'EMPLOIS - GRADES	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS		
			POURVUS	Dont TNC	VACANTS
EMPLOI DE DIRECTION Directeur	A	1	1	0	0
ATTACHES TERRITORIAUX Attaché	A	2	0	0	2
REDACTEURS TERRITORIAUX Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	1	0	1
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe		1	1	0	0
Rédacteur		4	0	0	4
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	2	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe		5	3	1	2
Adjoint administratif		7	2	0	5
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	2	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe		3	0	0	3
Adjoint technique		6	6	0	0
CONSEILLERS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS Conseiller supérieur socio-éducatif	A	1	0	0	1
ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS Assistant socio-éducatif	A	3	1	0	2
AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX C1 - Agent social	C	1	1	0	0
INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX Infirmier en soins généraux	A	1	1	0	0
		42	21	1	21
AGENTS CONTRACTUELS Rédacteur	B	1	1	0	0
TOTAL		43	22	1	21

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Réalisés en 2022 :

5 695,39

Prix T.T.C.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

licences et logiciels

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

matériel de transport

matériel informatique

mobilier

autres immobilisations corporelles

2 686,57

421,06

2 587,76

Pour 2023 nous envisageons :

100 501,00

Prix T.T.C.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

licences et logiciels

logiciel de statistiques pour le Pôle Social

30 000,00

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

matériel de transport

52 000,00

matériel de bureau et matériel informatique

8 000,00

mobilier

5 000,00

autres immobilisations

installation LED, équipement "froid" pour La Courte Echelle

5 501,00

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le

ID : 041-214101941-20230224-2023240216-BF

SLO